Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf du Puy de Dôme
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CARON Delphine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action Accompagnement au déploiement de la CTG - 3 ème phase - CAF 63

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

Formation/Action « Accompagnement au déploiement de la CTG »

Intervenant : **Delphine CARON / Accolades**

800x600

Normal
0

21

false
false
false

FR
X-NONE
X-NONE

MicrosoftInternetExplorer4

/* Style Definitions */
table.MsoNormalTable
{mso-style-name:"Tableau Normal";
mso-tstyle-rowband-size:0;
mso-tstyle-colband-size:0;
mso-style-noshow:yes;
mso-style-priority:99;
mso-style-parent:"";
mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt;
mso-para-margin:0cm;
mso-para-margin-bottom:.0001pt;
mso-pagination:widow-orphan;
font-size:10.0pt;

font-family:"Times New Roman","serif";}

La troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG auprès des élus et/ou des techniciens territoriaux.

Horaires : **9h à 17h**, *soit 7 heures de formation / jour*

Lieu : CAF du Puy-de-Dôme – Salle mise à disposition par la Caf

Contexte de la mission

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2028/2022. Il y est précisé que la stratégie de la CNAF se déploie au niveau départemental à travers les schémas départementaux des services aux familles (SDSF) et se décline localement dans les CTG conclues au niveau intercommunal, voire communal pour ce qui concerne les plus grandes villes. Ainsi, il est attendu que les CTG se déploient sur l'ensemble du territoire pour tendre vers un taux de couverture de 100% à atteindre pour chaque CAF. Ces outils doivent permettre d'améliorer la régulation de l'offre et de la demande de services dans les territoires.

Comme beaucoup de départements français, la CAF est confrontée au redécoupage des territoires imposé par la loi NOTRe. Cette redistribution territoriale constitue une opportunité quant à la construction avec les partenaires de projets sociaux pour ces nouveaux territoires et, par là-même de CTG.

C'est dans ce contexte que la CAF du Puy-de-Dôme sollicite l'EGOC afin d'être accompagnée, au travers d'une formation action et via le prisme de territoires expérimentaux, au déploiement de la CTG sur ces nouveaux territoires.

Public

Au regard des besoins exprimés par la CAF du Puy-de-Dôme, des enjeux attachés à cette démarche et de notre expérience d'accompagnement, nous préconisons que les participants à cette formation action soient issus de différents corps de métiers présents à la CAF :

- Agents de Conseils et de développement territoriaux,
- Travailleurs sociaux,

- Permanenciers (prestations de services),
- Agents de Conseils et de développement thématiques,
- Statisticien,
- Responsable d'action sociale.

Objectifs

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une dynamique collective tout en veillant à accompagner l'encadrement vers une posture d'appui aux équipes en charge du déploiement des CTG :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le paysage de l'offre de service CAF du Puy-de-Dôme**

- Positionner la CAF 63 comme un acteur moteur des projets de territoires,
- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des allocataires et par là-même aux Collectivités,
- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

ü **Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, donner un nouveau souffle et de l'envie à la coopération inter-service.**

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF63
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,
- Positionner l'encadrement comme support au déploiement des projets.

ü **Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.**

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,

- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires.

Contenu

La mission se déroulera en 4 phases. Entre chaque phase les « équipes projets » seront amenés à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG et/ou le renouvellement de CEJ, soit en participant à la définition d'un projet de territoire… Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les participants dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

La troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG auprès des élus et/ou des techniciens territoriaux.

Journée 1 – Date à programmer

- **Objectifs :**

- Finaliser les portraits de territoires : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG,
- Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux (jour 2 de ce module).

Journée 2 – Date à programmer

- **Objectifs :**

- Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus),
- Partager les éléments de diagnostic (portrait de territoire CAF) et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, …),
- Identifier les étapes et le calendrier de la démarche.

Cette démarche de formation *« propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe [1] ».* C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les futurs Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

Delphine Caron animatrice formatrice au sein d'ACCOLADES

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

[1] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43